



Procès-verbal de la réunion régulière du conseil d'établissement
de l'école du Grand-Boisé

le mardi 3 novembre 2015 à 19 h

à la salle du personnel

Présences :

Mesdames : Hélène Bourassa

Guylaine Martineau

Anny Spooner

Messieurs : Patrice Calvé

Éric Couture

Gilbert Couture

Marco Dussault

Steve Poirier

Daniel St-Denis

Aussi présents :

Madame Marie-Claude Rodrigue

Absents :

Mesdames : Geneviève Gougeon et Rachel Hébert

Monsieur : Frédéric Nadon

1. Préliminaires

1.1 Vérification des présences et du quorum

Mme Spooner, présidente, souhaite la bienvenue aux membres présents et constate qu'il y a quorum.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

M. Dussault propose et M. St-Denis appuie l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

CE-15-16-016

Adoptée à l'unanimité

1.3 Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2015

M. Poirier propose et M. St-Denis appuie l'adoption du procès-verbal du 6 octobre dernier tel que présenté.

CE-15-16-017

Adoptée à l'unanimité

1.4 Suivi au procès-verbal du 6 octobre 2015

3.2 Le marchethon a eu lieu et l'argent amassé sera pour les projets dédiés aux élèves.

1.5 Intervention du public

- Mme Bourassa questionne les membres au sujet des changements des bassins scolaires. Une rencontre aura lieu à cet effet le lundi 16 novembre prochain. M. Couture mentionne qu'il n'y aura pas vraiment d'impact pour les élèves de Chelsea.

- Elle demande si les parents peuvent faire quelque chose pour les différentes grèves syndicales. M. Poirier l'informe des discussions lors de la dernière rencontre du conseil à ce sujet.

- Il y a un présentement un projet pilote sur la sexualité au niveau scolaire à travers le Québec. Mme Rodrigue informe les membres que nous ne sommes pas une école pilote, mais qu'un projet est mis en marche pour les élèves du 3^e cycle.

- Les parents se questionnent concernant l'argent versé à l'école surtout pour les activités et sorties. Mme Rodrigue mentionne que les enseignants ne feront pas de sorties à l'extérieur pour le moment, mais ils feront des activités et projets à l'école. Présentement, il y a les projets de la culture à l'école où l'on invite plusieurs artistes ou auteurs à passer et une partie des frais est payée par la culture à l'école et l'autre sera prise dans les activités et sorties payées par les parents.

1.6 Correspondance

Mme Rodrigue remet un extrait du procès-verbal des commissaires de la CSPO.

2. **Décisions**

2.1 Budget 2015-2016 du conseil d'établissement

M. Dussault présente le budget sera de 500\$ pour cette année.

M. Dussault propose et M. St-Denis appuie le budget tel que présenté.

CE-15-16-018

Adoptée à l'unanimité

3. **Informations**

3.1 Mots de la direction

- Mme Rodrigue informe les membres que l'aide individualisée a débuté cette semaine. Il y a près de 60 élèves inscrits. Les services seront dispensés par des enseignantes et deux personnes de l'extérieur. Les orthopédagogues feront les modifications du dépliant destiné aux parents.
- Mme Rodrigue informe les membres qu'elle a effectué une demande financière à la Caisse Desjardins d'Aylmer pour l'aménagement de la cour d'école.
- Chaque année, la CSPO offre des blocs en orthopédagogie aux écoles et Mme Claudine est présente depuis le début de l'année pour offrir ce service à nos élèves.
- Mme Veronica Tizapa Gonzalez, notre assistante de langue, a organisé des ateliers d'espagnol pour les classes et chaque classe en a déjà eu un.
- Les reprises des photos ont eu lieu la semaine dernière et il y avait environ 40 élèves dont des absents, qui ont bénéficié du service.
- Mme Rodrigue demande aux membres de bien vouloir reporter la rencontre du conseil d'établissement du 1^{er} décembre au 8 décembre prochain. Tous sont d'accord.

3.2 Mots de la présidente

- Mme Spooner mentionne qu'elle est très interpellée par le projet de construction et également par les grèves syndicales. Les gens demandent une rencontre explicative des démarches de la construction. Mme Rodrigue mentionne qu'il n'y a pas vraiment d'information à transmettre aux parents pour le moment. Elle vérifie la possibilité de faire ça en décembre prochain.
- Ce qui a attiré aux récréations, Mme Rodrigue informe les membres que les discussions présentement sont d'avoir qu'un seul endroit à l'extérieur, car nous n'avons pas assez de personnel pour effectuer la surveillance à plusieurs endroits.

3.3 Mots du commissaire

- M. Couture informe les membres qu'il n'y aura pas de brigadier adulte cette année devant l'école.
- Après l'agrandissement de mars prochain, aucun autre projet d'augmentation du nombre de classes ne sera accordé à l'école du Grand-Boisé. Le terrain à côté de l'école que nous convoitions ne sera pas loué ou acheté par la CSPO.
- Prendre note que nous ne pouvons engager des apprentis pour effectuer des

travaux de réparations.

- Le budget de 500\$ prévu pour les rencontres du conseil d'établissement est établi par les commissaires au sein des établissements scolaires.
- La réorganisation des bassins des écoles secondaires Mont-Bleu et De l'Île n'affectera pas celui des écoles primaires de Chelsea et de Masham.
- Le nombre élevé de manifestations syndicales est dû au fait que les enseignants ne font pas partie du même syndicat que le personnel de soutien et le personnel professionnel

3.5 Mots des enseignants

Aucun enseignant n'est présent.

3.6 Mots de la technicienne en service de garde

Rachel est absente.

3.7 Mots du représentant au comité de parents de la CSPO

Mme Gougeon étant absente, Mme Spooner fait la lecture d'une lettre que celle-ci lui a remise. Suite aux questions de la lettre, Mme Rodrigue vérifie avec la CSPO pour les frais payés au service de garde lors des journées de grève.

3.8 Mots de la représentante au comité EHDAA

M. Calvé a des questions et des commentaires.

- Le budget du comité EHDAA s'élève à 5 000\$, cet argent servira pour des congrès et de la formation.
- Il nous informe aussi du prix Rachel Patry

3.9 Mots de la Fondation de l'école du Grand-Boisé

- M. Couture mentionne que le CA et l'AGA auront lieu le lundi 9 novembre à la CSPO au 225 St-Rédempteur et tous sont les bienvenus.
- Lors des marchethons, les fonds amassés par les parents s'élèvent à environ 25 000\$. Tout cet argent sera pour l'aménagement de la bibliothèque. Pour le reste de l'argent, la fondation et les ressources matérielles vérifient la possibilité d'en utiliser une partie pour l'aménagement de la cour d'école.

4. **Varia**
aucun

5. **Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, M. Dussault propose la levée de la réunion et il est 8h45.

CE-15-16-019

Adoptée à l'unanimité

Anny Spooner
Présidente

Marie-Claude Rodrigue
Directrice

Guylaine Martineau
secrétaire